



**PROCÈS-VERBAL DE LA 542^e RÉUNION
DU COMITÉ EXÉCUTIF
DU SYNDICAT DES PROFESSEURS ET DES PROFESSEURES DE L'UQTR
tenue le jeudi 6 avril 2017 à 12 h au salon rouge de l'UQTR
(542-06-04-17)**

Présences :

M. Ismaïl Biskri, président
M. René Lesage, vice-président aux relations de travail
M. Sylvain Beaudry, trésorier
Mme Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales
M. Christian Linard, vice-président aux affaires universitaires
Mme Daphné Drouin, secrétaire

Absence :

Mme Diane Saint-Laurent, vice-présidente aux services à la collectivité

Alain Gamelin, conseiller aux affaires universitaires, assiste également à la réunion.

Ismaïl Biskri, président, préside la rencontre et Alain Gamelin agit à titre de secrétaire. Le président félicite les officiers (VPRT et VPAU) qui étaient en élection lors de la dernière assemblée générale. Il souhaite la bienvenue à la professeure Daphné Drouin qui a été élue à titre de secrétaire du comité exécutif.

CX-542-06-04-17-00 **Projet d'ordre du jour**

- 1) Adoption de l'ordre du jour
- 2) Adoption du procès-verbal de la 541^e réunion
- 3) Suites à donner aux dossiers
- 4) Correspondance et information :
 1. Correspondance depuis le 22 mars 2017
 2. Dépôt de l'agenda syndical
 3. Retenues à la source de mars : ARC : 4 847 \$; MRQ : 9 435 \$
- 5) Renouvellement de la convention collective :
 1. Groupe de discussion : rapport
- 6) Rapport des officiers et des délégations
- 7) Composition du comité de négociation
- 8) Direction de département
- 9) Suites aux assemblées générales
- 10) Dégagements syndicaux pour l'année 2017-2018
- 11) Affaires nouvelles :
 1. Journée d'information sur la méthode Lean
 2. États généraux sur l'enseignement supérieur
 3. Signataires des effets bancaires
- 12) Date de la prochaine réunion : 19 avril 2017, 11 h
- 13) Levée de l'assemblée

CX-542-06-04-17-01 **Adoption de l'ordre du jour**

Sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter l'ordre du jour.

CX-542-06-04-17-02 **Adoption du procès-verbal de la 541^e réunion du CX**

Après avoir suggéré quelques modifications et corrections, sur motion dûment appuyée, il est résolu d'adopter le procès-verbal de la 541^e réunion du comité exécutif tenue le 23 mars 2017.

CX-542-06-04-17-03 Suites à donner aux dossiers

Le président fait lecture des suites à donner aux réunions antérieures du comité exécutif et du conseil syndical et rappelle les mandats confiés à chacun des officiers.

CX-542-06-04-17-04 Correspondance et information

1. Dépôt de la correspondance reçue et expédiée depuis le 22 mars 2017
Le président invite les membres à prendre connaissance du courrier reçu et expédié depuis le 22 mars 2017 et à soumettre leurs questions aux officiers concernés.
2. Dépôt de l'agenda syndical
Le président précise les principales activités inscrites à l'agenda syndical du mois d'avril 2017. Il rappelle que l'agenda syndical est continuellement mis à jour et qu'il est préférable de se référer à la version électronique.
4. Retenues à la source de mars : ARC : 4 847 \$; MRQ : 9 435 \$.
Le trésorier signale que les versements des retenues à la source des employés ont été expédiés à chacun des gouvernements.

CX-542-06-04-17-05 Renouvellement de la convention collective

Le président cède la parole au VPRT.

Début de la période de négociation

Après discussion, il est convenu pour l'instant de laisser la Direction déterminer le début de la période de négociation et de revoir la situation à l'automne prochain.

Document de travail sur la négociation

Le VPRT mentionne qu'il a poursuivi la mise à jour du document de travail sur le déroulement de la négociation. Il est accessible aux membres du comité exécutif via les adresses courriel du Syndicat et une version imprimée et identifiée sera remise à chaque membre du comité exécutif.

Groupes de discussion

Le VPRT indique qu'il a assisté à plusieurs groupes de discussion et que le tout semble bien se dérouler. Il y a toujours un bon groupe de professeurs et les discussions sont animées et intéressantes. Il rappelle que les groupes se réunissent jusqu'au 21 avril. Ensuite, le comité de négociation élaborera le cahier des revendications qui sera soumis au comité exécutif du 11 mai et au conseil syndical du 25 mai et lors d'une assemblée générale prévue pour la première semaine de juin.

Le VPAU indique que le groupe de discussion sur les cours à distance s'est réuni ce matin et a convenu de tenir une deuxième rencontre. Il fut également convenu d'offrir un groupe de discussion sur la propriété intellectuelle à l'UQTR.

CX-542-06-04-17-06 Rapport des officiers et des délégations

Président

- Le président indique qu'il a assisté à plusieurs groupes de discussion ainsi qu'aux rencontres préparatoires de la commission des études et du conseil d'administration.
- Le président indique que le souper hommage aux retraités a eu lieu le vendredi 31 mars dernier. Le CSC soulignait la prise de retraite de huit professeurs qui ont tous formulé des commentaires d'appréciation sur ce genre de rencontre.
- Le président mentionne qu'il a assisté à la formation de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) sur le droit du travail et l'obligation aux accommodements en milieu universitaire. Il propose que le Syndicat envisage d'offrir une telle formation à l'UQTR.

- Le président mentionne qu'il n'a pu assister à la dernière rencontre du Forum des partenaires et invite le conseiller aux affaires universitaires à faire le point sur les sujets abordés :
 - Il fut longuement question du sondage sur la qualité de vie à l'UQTR et sur la possibilité pour un employé de répondre à plusieurs reprises au questionnaire. Après plusieurs représentations, la situation fut heureusement corrigée. Les syndicats et les associations ont convenu de faire un rappel auprès de leurs membres pour les inciter à compléter le sondage. Après discussion, il est convenu que le président expédiera un courriel aux professeurs en ce sens.
 - Il fut aussi question d'offrir aux comités exécutifs des syndicats et des associations une formation sur l'éthique par un spécialiste de la question. La formation serait suivie d'un dîner-conférence offert à l'ensemble de la communauté universitaire. L'activité aurait lieu le 8 juin.
 - La directrice du service des finances a fait le point sur le plan de redressement financier de l'UQTR.

Comité des relations de travail (CRT)

- Le VPRT fait l'inventaire des dossiers reliés aux relations de travail et de leur cheminement depuis la dernière réunion du comité exécutif.
- Le VPRT attire particulièrement l'attention des membres sur les dossiers suivants :
 - Le dépôt d'une plainte de harcèlement psychologique de la part d'un professeur;
 - Le début des arbitrages sur l'embauche des professeurs au 1^{er} décembre plutôt qu'au 1^{er} juin;
 - Concernant la plainte de harcèlement d'un charge de cours contre un professeur, le VPRT a demandé au service des ressources humaines d'acheminer le dossier de l'enquêteur à l'ensemble des parties impliquées avec l'espoir que celles-ci constateront qu'il n'y avait pas véritablement eu de harcèlement;
 - L'Université aurait prolongé de deux ans le deuxième contrat d'engagement d'un professeur tout en maintenant la clause résolutoire ce qui est contraire à la convention collective.

VPAU

- Le VPAU indique que le comité des affaires universitaires s'est réuni le 5 avril dernier et qu'il a accueilli un nouveau membre en la personne du professeur François Brouillette du Département de chimie, biochimie et physique à titre de membre d'une unité de recherche.
- Le CAU a discuté des questions suivantes :
 - Le doyen des études a présenté le projet de règlement de premier cycle. Le CAU a convenu de lui faire parvenir quelques commentaires.
 - Il fut également question du rapport annuel du comité de la politique sur les ESH (Étudiants en situation de handicap). Les membres avaient plusieurs remarques à faire valoir au doyen. Il fut convenu d'organiser un dîner-conférence sur le sujet et d'inviter le doyen à présenter le rapport annuel du comité.
 - Concernant le rôle des doyens et des vice-recteurs en poste, le CAU recommande que ces derniers puissent compléter les cours déjà débutés et poursuivre l'encadrement des étudiants de cycles supérieurs déjà amorcés avant leur nomination. Par la suite, ils ne pourraient plus donner de cours et diriger ou codiriger des étudiants de cycles supérieurs.
 - Le CAU a étudié la demande de l'École de gestion de permettre l'implantation de comités de programme multidépartementaux. Quoique favorable en principe, le VPAU croit qu'il serait préférable d'approfondir la question avant d'officialiser l'avis du Syndicat.

- L'École de gestion a aussi acheminé au CAU une lettre d'intention favorisant l'offre de cours en anglais au baccalauréat en administration des affaires. Le CAU a convenu qu'il n'était pas du ressort de l'École de faire une telle demande. C'est à la direction de l'UQTR d'entreprendre une telle démarche auprès du Syndicat puisque pour l'instant un avis juridique indique que la convention collective interdit l'offre de cours en anglais à l'UQTR.
- Le VPAU indique qu'il a assisté à sa première rencontre du comité de la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU) sur la gestion des universités québécoises. Le comité analysera au cours des prochains mois la rémunération et la formation des recteurs des universités au Québec.

VPSC

- Absente

Trésorier

- Le trésorier présente la situation financière du Syndicat au 31 mars dernier. Il ne s'agit toutefois pas de la situation définitive puisqu'il y a encore des écritures régulières et les régularisations à passer au 31 mars 2017 pour finaliser le bilan financier de l'exercice 2016-2017.
- Le trésorier indique que lors de la réunion du Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC) du 24 mars dernier, le projet d'entente sur la restructuration du régime de retraite de l'UQ (RRUQ) a longuement été discuté.
Le trésorier rappelle que les règles de fonctionnement du CIRRAC prévoient que les ententes doivent être adoptées par une double majorité : majorité des membres et majorité des syndicats.
Les participants se sont d'abord prononcés sur la possibilité que le Cartel intersyndical des régimes de retraite et d'assurances collectives de l'UQ (CIRRAC) vote directement sur l'entente sans consultation des membres de chacun des syndicats. Cette proposition a été adoptée à la majorité.
Les représentants des syndicats ont ensuite voté sur l'acceptation ou le rejet de l'entente. L'entente fut également adoptée à la majorité des syndicats représentant la majorité des membres.
Le trésorier précise toutefois qu'il y aura une tournée d'information sur l'entente.
- Le trésorier mentionne que les membres du Syndicat des professeurs de l'Université de Montréal doivent incessamment voter pour leur adhésion à la Fédération québécoise des professeures et des professeurs d'université (FQPPU). Le conseil syndical du Syndicat a fait une recommandation favorable.

Secrétaire

- Considérant l'élection récente de la secrétaire, cette dernière n'a rien de particulier à signaler.

CX-542-06-04-17-07 Composition du comité de négociation

Le VPRT souhaiterait que le comité exécutif détermine officiellement la composition du comité de négociation pour le renouvellement de la convention collective.

Après discussion, les membres conviennent que le comité de négociation sera composé des personnes suivantes :

- Le professeur René Lesage, vice-président aux relations de travail et porte-parole du comité;
- La professeure Monique Cadrin, vice-présidente aux affaires syndicales;
- La conseillère en relations de travail, Diane Beauchemin;

- M^e Gabriel Hébert-Tétrault, procureur au consortium sur les services juridiques, qui ne siègera pas à la table de négociation, mais agira à titre de personne ressource au comité de négociation.

CX-542-06-04-17-08 Direction de département

Le VPRT rappelle que lorsqu'une direction de département démissionne ou qu'aucun professeur ne sollicite le poste affiché, la vice-rectrice aux études et à la formation peut nommer un administrateur délégué afin d'assurer la gestion courante du département. Il est regrettable que la réglementation de l'UQTR et la convention collective ne prévoient pas d'autres alternatives.

Le VPRT propose donc d'enclencher des discussions avec le service des relations de travail de l'Université afin d'introduire dans la convention collective et dans les règles de l'UQTR de nouvelles appellations pour les directions de département :

- Directeur suppléant permettant de remplacer un directeur en poste pour une courte période et choisi par ce dernier;
- Directeur intérimaire permettant d'occuper le poste suite à la démission d'un directeur ou suite au refus du directeur en poste de poursuivre son travail à la fin de son mandat. Le directeur intérimaire serait choisi par l'assemblée départementale.

Après discussion, les membres se déclarent en accord avec cette proposition et cette démarche.

CX-542-06-04-17-09 Suites aux assemblées générales

Le président indique qu'il souhaite recevoir les commentaires des officiers sur le déroulement de la dernière assemblée générale.

Les membres considèrent que les assemblées se sont bien déroulées, que la présence d'une centaine de professeurs est significative et que le scrutin électronique s'est très bien déroulé. On remarque que le nombre de professeurs ayant participé au scrutin, plus particulièrement pour les élections à la commission des études, a doublé la participation moyenne des sept dernières années. Toutefois, le nombre de professeurs qui a participé au scrutin pour l'élection des membres du comité exécutif est légèrement plus faible, mais dépasse largement les taux antérieurs.

CX-542-06-04-17-10 Dégagements syndicaux pour l'année 2017-2018

Le président indique qu'à la suite de l'assemblée générale du mois de mars dernier, le comité exécutif doit attribuer les dégagements d'enseignement pour activité syndicale dont le Syndicat dispose pour l'année 2017-2018. Il précise qu'il s'agit des dégagements valables pour l'année au complet et que c'est à chaque officier d'en disposer dans sa répartition de tâche départementale.

Il attire l'attention des membres sur la règle 6 *régissant l'attribution des dégagements d'enseignement pour les activités syndicales* et le tableau synthèse de l'attribution des dégagements syndicaux au cours des dernières années.

La convention collective des professeurs prévoit onze (11) dégagements annuellement pour les activités syndicales. Ces dégagements annuels s'ajoutent à la réserve de deux dégagements de l'année 2016-2017. À ce nombre, s'ajouteront éventuellement les dégagements prévus pour les négociations reliées au renouvellement de la convention collective.

Considérant la réserve, le Syndicat dispose donc de 12,5 dégagements pour la prochaine année.

Après discussion, il est convenu unanimement d'informer le vice-recteur aux ressources humaines et les départements concernés que le Syndicat des professeurs et des

professeures utilisera, pour l'année 2017-2018, les dégagements prévus à la convention collective de la façon suivante :

	2017-2018
Présidence	2
VPRT	4
VPAS	2
VPAU	1
VPSC	1
Trésorier	1
Secrétaire	1

Le SPPUQTR utilisera donc 12 dégagements en 2017-2018. Après cette répartition, la réserve s'élèvera à .5 dégagement.

CX-542-06-04-17-11 Affaires nouvelles

11.1 Journée d'information sur la méthode Lean

Le président indique que le Forum des partenaires offrira le 24 mai prochain une journée de formation sur la méthode Lean d'amélioration continue. Chacun des syndicats et des associations a droit à quatre représentants.

Après discussion, il est convenu de déléguer :

- La VPAS
- Le trésorier
- La secrétaire
- Le conseiller aux affaires universitaires.

11.2 États généraux sur l'enseignement supérieur

Le président rappelle que les États généraux sur l'enseignement supérieur auront lieu les 18, 19 et 20 mai prochain à Québec. Il serait intéressant que le Syndicat détermine la composition de sa délégation.

Après discussion, il est convenu de déléguer le président et la VPAS et d'assumer les frais reliés à cette délégation.

11.3 Signataires des effets bancaires

On signale que l'élection d'une nouvelle personne à titre de secrétaire nécessite, pour les institutions financières, l'adoption d'une résolution précisant les signataires des effets bancaires du Syndicat.

Après discussion, les membres adoptent la résolution suivante :

(2017CX-542-06-04-R169)

CONSIDÉRANT les résultats des élections tenues le 30 mars 2017, lors de la 147^e assemblée générale du Syndicat des professeurs et des professeures de l'UQTR (SPPUQTR);

CONSIDÉRANT les statuts et les règlements du Syndicat;

CONSIDÉRANT la nécessité de modifier les noms des officiers autorisés à signer les effets bancaires;

CONSIDÉRANT l'avis unanime des membres du comité exécutif;

Sur proposition du VPAU, appuyée par la VPAS, il est résolu de désigner les officiers suivants à titre de signataires des documents reliés à la trésorerie du Syndicat :

- Ismaïl Biskri, président
- Sylvain Beaudry, trésorier

- Daphné Drouin, secrétaire

CX-542-06-04-17-12 Date de la prochaine réunion

Les officiers conviennent de tenir la prochaine réunion du comité exécutif le 19 avril 2017.

CX-542-06-04-17-13 Levée de l'assemblée

La réunion est levée à 15 h.

Ismail Biskri
Président

Alain Gamelin
Secrétaire de la rencontre